



#Opinion en direct

Les Français et
la mobilisation contre
la réforme du droit du travail

Sondage ELABE pour BFMTV
20 septembre 2017

—
ELABE



Fiche technique

Etude ELABE réalisée pour BFM TV.

Interrogation

➤ Echantillon de **1051** personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Constitution de l'échantillon

➤ La représentativité de l'échantillon a été assurée selon la **méthode des quotas** appliquée aux variables suivantes : sexe, âge et profession de l'interviewé après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Mode de recueil et dates de terrain

➤ Interrogation par Internet les **19 et 20 septembre 2017**.



Note sur les marges d'erreur

Pour un échantillon de 1000 personnes, les marges d'erreur sont les suivantes avec un niveau de confiance de 95% :

Pour un pourcentage de :	La marge d'erreur est de :	Le résultat réel se situe dans une fourchette entre :
5%	+/- 1.4	3.6 et 6.4
10%	+/- 1.9	8.1 et 11.9
15%	+/- 2.2	12.8 et 17.2
20%	+/- 2.5	17.5 et 22.5
25%	+/- 2.7	22.3 et 27.7
30%	+/- 2.8	27.2 et 32.8
35%	+/- 3	32 et 38
40%	+/- 3	37 et 43
45%	+/- 3.1	41.9 et 48.1
50%	+/- 3.1	46.9 et 53.1
55%	+/- 3.1	51.9 et 58.1
60%	+/- 3	57 et 63
65%	+/- 3	62 et 68
70%	+/- 2.8	67.2 et 72.8
75%	+/- 2.7	72.3 et 77.7
80%	+/- 2.5	77.5 et 82.5
85%	+/- 2.2	82.8 et 87.2
90%	+/- 1.9	88.1 et 91.9
95%	+/- 1.4	93.6 et 96.4

Exemple de lecture :

Pour un résultat observé de **25 %**, il y a 95% de chances pour que le résultat réel soit compris entre **22,3 %** et **27,7 %**.



Principaux enseignements

➤ **La mobilisation des organisations syndicales et étudiantes bénéficie du soutien ou de la sympathie d'une majorité de Français (53%).**

Plus précisément, 27% des personnes interrogées par Elabe pour BFMTV apportent leur soutien à la mobilisation et 26% expriment leur sympathie. A l'inverse, 22% y sont opposées (14%) ou hostiles (8%). Enfin, 25% des Français se montrent indifférents à la mobilisation.

Les femmes (58%), les personnes âgées de 50 à 64 ans (61%), les employés (59%) et les ouvriers (61%) constituent les catégories de population qui soutiennent ou expriment le plus largement de la sympathie à l'égard de la mobilisation contre la réforme du droit du travail.

Bien qu'une majorité relative (44%) des personnes âgées de 65 ans et plus expriment leur soutien (22%) ou sympathie (22%), un tiers d'entre elles (34%) déclarent être opposées (23%) ou hostiles (11%) à la mobilisation, soit un taux significativement plus élevé que la moyenne.

Parmi les cadres, le taux d'hostilité ou opposition atteint 35%, quasiment au même niveau que le score de soutien ou sympathie (40%).

D'un point de vue politique, les électeurs de Jean-Luc Mélenchon et de Benoît Hamon affichent un soutien ou une sympathie très large à l'égard de la mobilisation (respectivement 80% et 79%). Le taux de soutien atteint même 55% chez les électeurs du leader de la France Insoumise. 64% de l'électorat de 1^{er} tour de Marine Le Pen se montrent bienveillants, dont 37% expriment leur soutien.

A l'inverse, l'opposition et l'hostilité prennent le pas parmi les électeurs de 1^{er} tour d'Emmanuel Macron (48%, dont 35% sont opposés et 13% hostiles).

Les électeurs de François Fillon se montrent assez partagés : 40% se montrent opposés (22%) ou hostiles (18%), 38% affichent leur soutien (16%) ou leur sympathie (22%).

Principaux enseignements

➤ **Pour une majorité de Français, cette réforme du droit du travail donne plus de liberté aux entreprises (82%) et constitue une menace pour les droits des salariés (65%). Les conséquences positives sur la création d'emplois apparaissent peu crédibles (36%).**

« Libérer les entreprises » : quelle qu'en soit l'opinion des Français à l'égard de l'« entreprise », le leitmotiv du gouvernement semble avoir été entendu par les Français, **quasi-unanimes (82%) pour affirmer que cette réforme du droit du travail donne plus de libertés aux entreprises.**

La perception d'une réforme qui menace les droits des salariés semble néanmoins être le pendant de la « libération » de l'entreprise aux yeux de l'opinion publique : 65% estiment qu'elle une menace pour les droits des salariés.

Enfin, **seul un Français sur trois (36%) estiment qu'elle permettra de créer des emplois.** Les conséquences directes sur la création d'emploi apparaissent peu crédibles pour une majorité.

Le constat d'une **liberté accrue pour les entreprises est majoritaire auprès de l'ensemble des catégories de population et des électors de la présidentielle.**

La perception d'une menace pour les droits des salariés est plus intense auprès des catégories populaires, mais une majorité de cadres (58%) et de retraités (60%) partagent également cet avis. D'un point de vue politique, seuls les électeurs d'Emmanuel Macron (60%), et dans une moindre mesure ceux de François Fillon (52%) démentent cette affirmation.

Les conséquences positives sur l'emploi restent peu crédibles auprès de l'ensemble des catégories de population, même si ce scepticisme est moins largement partagé chez les cadres (54%). En revanche, 65% des électeurs d'Emmanuel Macron et 52% de ceux de François Fillon défendent ce pronostic.

Principaux enseignements



L'augmentation de 25% des indemnités légales de licenciement est plébiscitée par les Français. Le référendum d'entreprise et la fusion des instances représentatives sont approuvés par une majorité. Le plafonnement des indemnités en cas de licenciement abusif est rejeté.

Invités à se prononcer sur chacune des neuf mesures testées, **81% des Français sont favorables à l'augmentation de 25% des indemnités légales de licenciement.**

Le référendum d'entreprise à l'initiative de l'employeur dans les entreprises de moins de 20 salariés, ainsi que la fusion des instances représentatives reçoivent un accueil assez favorable : respectivement 70% et 65% des Français y adhèrent.

Cinq mesures reçoivent un accueil mitigé :

- **La réduction à 12 mois du délai de saisine des prud'hommes par le salarié (52%)**
- **La modification du périmètre d'appréciation des difficultés économiques pour engager un plan social, passant au national (52%)**
- **La primauté des accords d'entreprise dans un certain nombre de domaines (50%)**
- **L'assouplissement de la réglementation du recours au CDD et à l'intérim par des accords de branche (49%)**
- **La généralisation des contrats de projet (45%)**

Enfin, **le plafonnement à 20 mois d'ancienneté des indemnités prud'homales dues par l'employeur en cas de licenciement abusif est rejeté par 64% des Français.**

Les cadres et les retraités apportent un accueil globalement favorable à l'ensemble des mesures, et supérieur à la moyenne. Seul le plafonnement des indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif est rejeté par une majorité d'entre eux.

A l'inverse, **le rejet des mesures est plus important auprès des employés et plus encore auprès des ouvriers.** Seul l'augmentation de 25% des indemnités légales de licenciement sont clairement approuvés auprès de cette population.

D'un point de vue politique, **les électeurs d'Emmanuel Macron et de François Fillon apportent un soutien majoritaire et large à l'ensemble des mesures, hormis le plafonnement des indemnités prud'homales** (43% parmi les électeurs d'Emmanuel Macron et 51% parmi ceux de François Fillon).

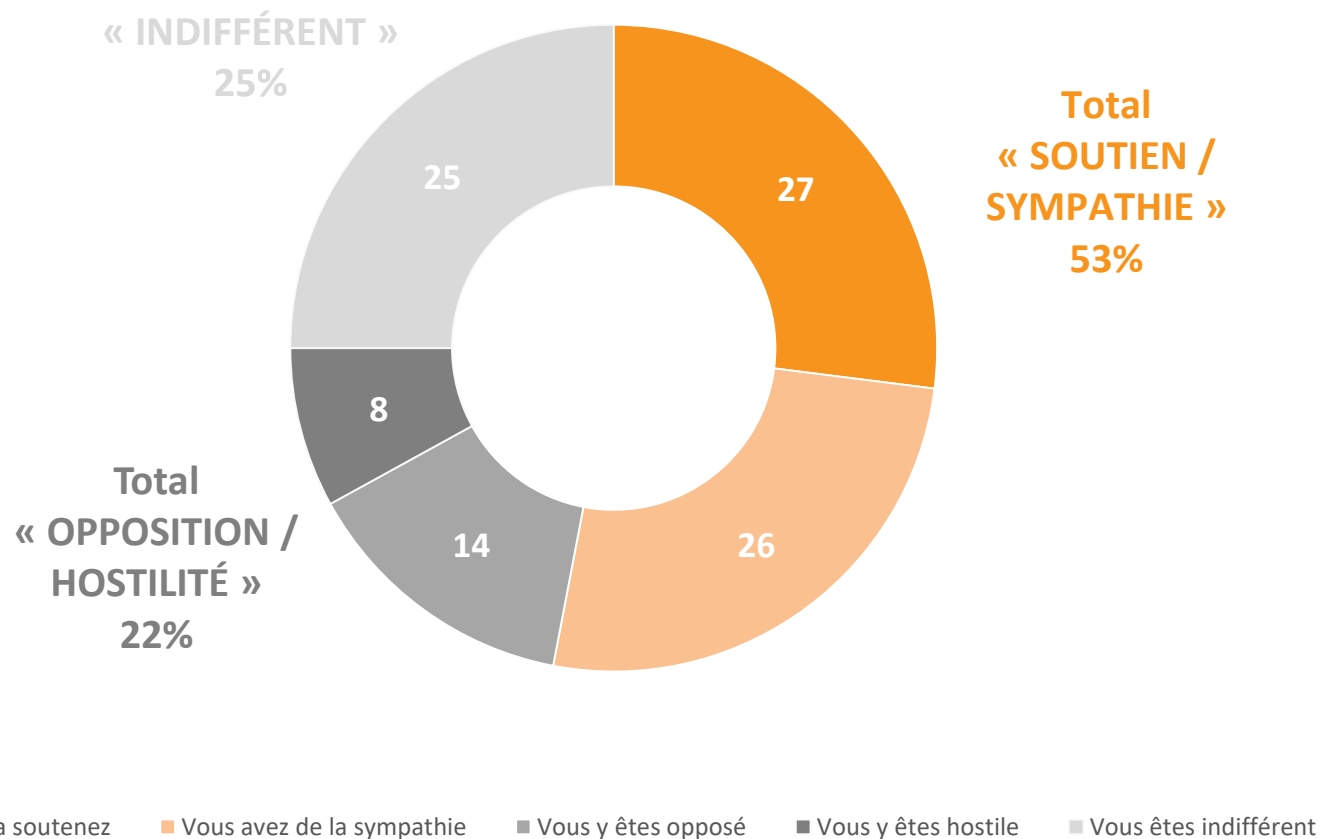
Les électeurs de Jean-Luc Mélenchon, Benoît Hamon et Marine Le Pen apportent un soutien timide à l'augmentation de 25% des indemnités de licenciement, au référendum d'entreprise et à la fusion des instances représentatives, mais s'opposent assez largement aux autres mesures testées.



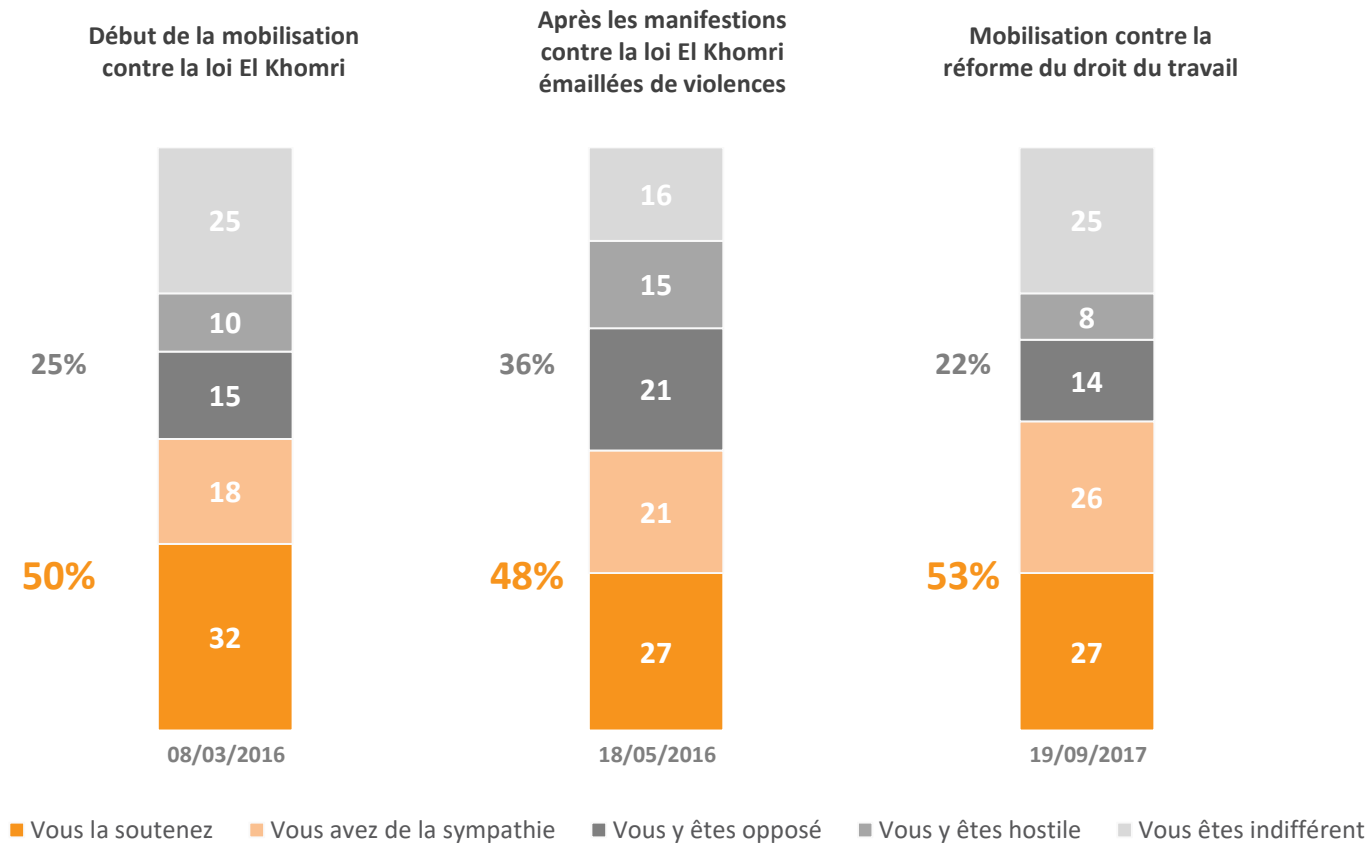
La mobilisation des organisations syndicales et étudiantes bénéficie du soutien ou de la sympathie d'une majorité de Français (53%)

Question : Quelle est votre attitude à l'égard de la mobilisation des organisations syndicales et étudiantes contre la réforme du droit du travail ?

En %



Rappel du sentiment à l'égard des précédents mobilisations



Détail des résultats

Par catégories sociodémographiques et professionnelles

En %	Total	Vous la soutenez	Vous avez de la sympathie	Vous y êtes opposé	Vous y êtes hostile	Vous êtes indifférents	Sans opinion	TOTAL SOUTIEN SYMPATHIE	TOTAL OPPOSITION HOSTILITÉ
Ensemble	100	27	26	14	8	25	<1	53	22
SEXE DU REpondANT									
Homme	100	27	21	17	12	23	0	48	29
Femme	100	27	31	11	5	26	0	58	16
AGE DU REpondANT									
18-24 ans	100	30	23	13	6	28	1	53	19
25-34 ans	100	25	26	10	6	33	0	51	16
35-49 ans	100	25	28	11	10	26	0	53	21
50-64 ans	100	32	29	13	5	21	0	61	18
65 ans et plus	100	22	22	23	11	22	0	44	34
PROFESSION DU REpondANT									
Actifs	100	28	27	13	7	25	0	55	20
Artisan, commerçant (*)	100	24	30	17	9	20	0	54	26
CSP+	100	24	25	17	11	23	0	49	28
Cadre, profession intellectuelle sup.	100	17	23	25	10	25	0	40	35
Profession intermédiaire	100	30	26	10	12	22	0	56	22
CSP-	100	32	28	9	4	27	0	60	13
Employé	100	28	31	10	4	27	0	59	14
Ouvrier	100	36	25	9	4	26	0	61	13
Inactifs	100	25	24	16	9	26	0	49	25
Retraité	100	22	27	19	9	23	0	49	28
Autre Inactif	100	31	21	10	8	30	0	52	18
CATEGORIE D'AGGLOMERATION									
Communes rurales	100	33	25	9	8	25	0	58	17
Communes urbaines de province	100	26	27	16	8	23	0	53	24
De 2.000 à moins de 20.000 hab.	100	29	26	14	5	26	0	55	19
De 20.000 à moins de 100.000 hab.	100	29	25	19	7	20	0	54	26
100.000 hab. et plus	100	24	28	15	10	23	0	52	25
Agglomération parisienne	100	20	24	15	9	32	0	44	24
REGION DE RESIDENCE (UDA5)									
Région parisienne	100	20	25	15	9	31	0	45	24
Province	100	28	26	14	8	24	0	54	22
Nord-est	100	24	24	13	8	31	0	48	21
Nord-ouest	100	30	27	10	10	23	0	57	20
Sud-ouest	100	25	30	22	2	21	0	55	24
Sud-est	100	32	27	14	8	19	0	59	22

* Résultats à interpréter avec prudence compte-tenu des effectifs de répondants

Les Français et la mobilisation contre la réforme du code du travail
20 septembre 2017

Détail des résultats

Selon la préférence partisane et le vote à la présidentielle

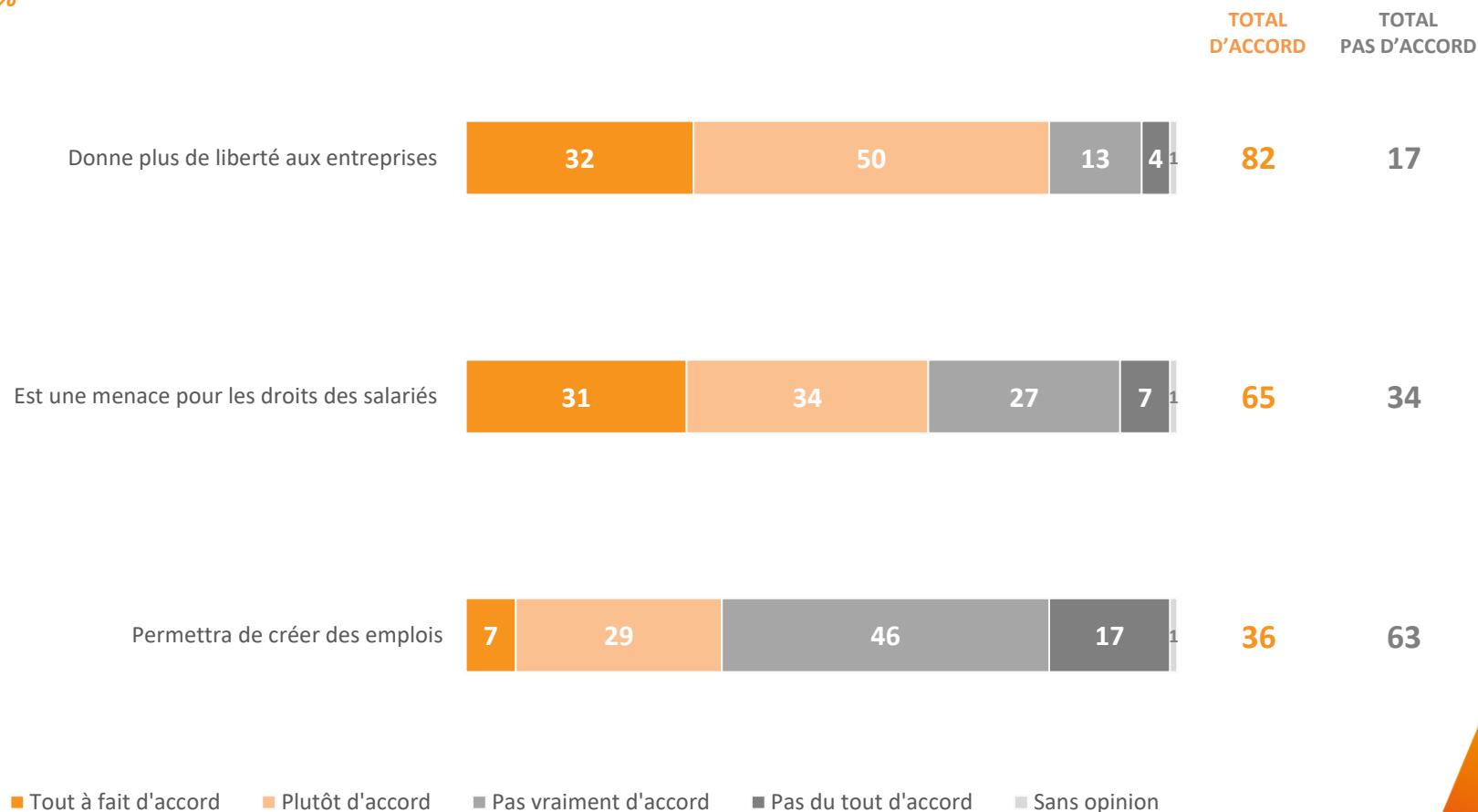
En %	Total	Vous la soutenez	Vous avez de la sympathie	Vous y êtes opposé	Vous y êtes hostile	Vous êtes indifférents	Sans opinion	TOTAL SOUTIEN SYMPATHIE	TOTAL OPPOSITION HOSTILITÉ
Ensemble	100	27	26	14	8	25	<1	53	22
PREFERENCE PARTISANE									
TOTAL GAUCHE	100	44	32	8	2	14	0	76	10
Gauche non socialiste	100	51	29	4	2	14	0	80	6
Parti Socialiste / PRG	100	32	36	15	3	14	0	68	18
TOTAL EN MARCHÉ / MODEM	100	8	19	36	20	17	0	27	56
La République en Marche !	100	5	17	41	22	15	0	22	63
MoDem (*)	100	21	25	15	13	26	0	46	28
TOTAL DROITE	100	16	24	23	15	22	0	40	38
Les Républicains	100	17	26	22	14	21	0	43	36
Front National	100	36	24	2	8	30	0	60	10
Sans préférence partisane	100	25	28	10	4	33	0	53	14
VOTE PRESIDENTIELLE 2017 (1ER TOUR)									
Jean-Luc MELENCHON	100	55	25	2	3	15	0	80	5
Benoît HAMON	100	45	34	6	3	12	0	79	9
Emmanuel MACRON	100	6	22	35	13	24	0	28	48
François FILLON	100	16	22	22	18	22	0	38	40
Marine LE PEN	100	37	27	6	5	25	0	64	11
Abstention, vote blanc ou nul	100	20	27	10	6	37	0	47	16
VOTE PRESIDENTIELLE 2017 (2ND TOUR)									
Emmanuel MACRON	100	18	27	22	10	23	0	45	32
Marine LE PEN	100	37	23	7	6	27	0	60	13
Abstention, vote blanc ou nul	100	32	26	8	7	27	0	58	15

* Résultats à interpréter avec prudence compte-tenu des effectifs de répondants

Pour une majorité de Français, cette réforme du droit du travail donne plus de liberté aux entreprises (82%) et constitue une menace pour les droits des salariés (65%). Les conséquences positives sur la création d'emplois apparaissent peu crédibles (36%).

Question : Le gouvernement souhaite réformer le droit du travail. D'après ce dont vous avez entendu parler, diriez-vous que cette réforme du droit du travail... ?

En %



Détail des résultats

Par catégories sociodémographiques et professionnelles

En % TOTAL D'ACCORD	Donne plus de liberté aux entreprises	Est une menace pour les droits des salariés	Permettra de créer des emplois
Ensemble	82	65	36
SEXE DU REpondANT			
Homme	83	61	41
Femme	82	69	32
AGE DU REpondANT			
18-24 ans	69	67	46
25-34 ans	80	71	29
35-49 ans	80	68	37
50-64 ans	90	68	31
65 ans et plus	86	55	41
PROFESSION DU REpondANT			
Actifs	82	68	35
Artisan, commerçant (*)	89	64	36
CSP+	84	63	38
Cadre, profession intellectuelle sup.	84	58	46
Profession intermédiaire	84	66	32
CSP-	79	73	32
Employé	80	72	36
Ouvrier	78	76	28
Inactifs	83	61	38
Retraité	88	60	36
Autre Inactif	73	64	42
CATEGORIE D'AGGLOMERATION			
Communes rurales	82	72	28
Communes urbaines de province	82	66	37
De 2.000 à moins de 20.000 hab.	84	68	32
De 20.000 à moins de 100.000 hab.	82	69	36
100.000 hab. et plus	81	63	40
Agglomération parisienne	83	58	45
REGION DE RESIDENCE (UDAS)			
Région parisienne	82	59	44
Province	82	67	34
Nord-est	83	66	37
Nord-ouest	81	69	31
Sud-ouest	85	68	43
Sud-est	81	67	31

* Résultats à interpréter avec prudence compte-tenu des effectifs de répondants

Détail des résultats

Selon la préférence partisane et le vote à la présidentielle

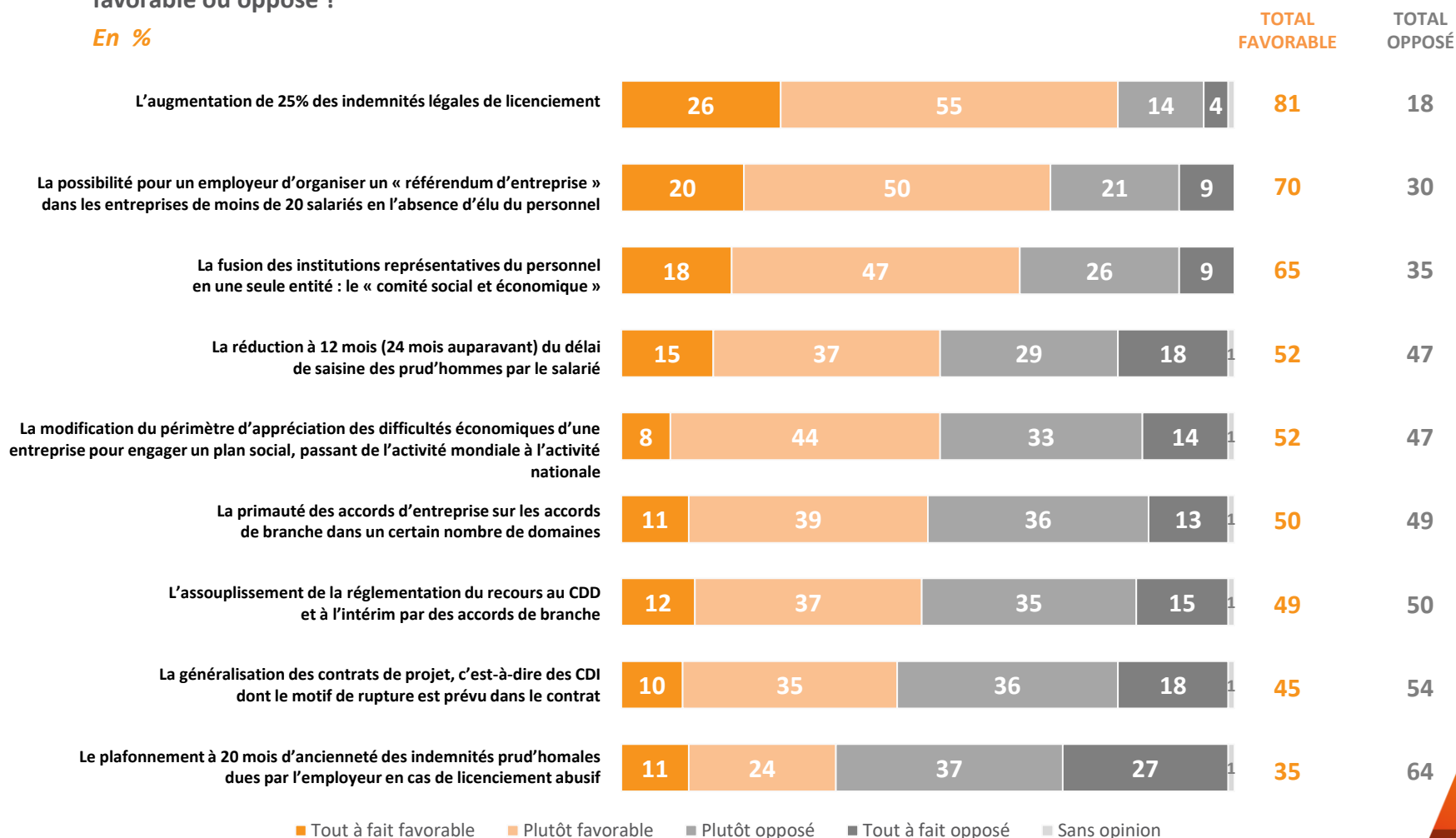
En % TOTAL D'ACCORD	Donne plus de liberté aux entreprises	Est une menace pour les droits des salariés	Permettra de créer des emplois
Ensemble	82	65	36
PREFERENCE PARTISANE			
TOTAL GAUCHE	86	81	23
Gauche non socialiste	83	87	15
Parti Socialiste / PRG	91	73	35
TOTAL EN MARCHÉ / MODEM	91	33	73
La République en Marche !	90	25	79
MoDem (*)	94	70	49
TOTAL DROITE	88	52	47
Les Républicains	89	52	42
Front National	74	81	27
Sans préférence partisane	77	69	29
VOTE PRESIDENTIELLE 2017 (1ER TOUR)			
Jean-Luc MELENCHON	89	85	17
Benoît HAMON	90	72	29
Emmanuel MACRON	88	38	65
François FILLON	87	46	52
Marine LE PEN	80	78	27
Abstention, vote blanc ou nul	74	71	30
VOTE PRESIDENTIELLE 2017 (2ND TOUR)			
Emmanuel MACRON	88	51	51
Marine LE PEN	84	76	32
Abstention, vote blanc ou nul	77	76	22

* Résultats à interpréter avec prudence compte-tenu des effectifs de répondants

L'augmentation de 25% des indemnités légales de licenciement est plébiscitée par les Français. Le référendum d'entreprise et la fusion des instances représentatives sont approuvés par une majorité. Le plafonnement des indemnités en cas de licenciement abusif est rejeté.

Question : Voici les principales mesures évoquées pour réformer le droit du travail. Pour chacune d'entre elles, y êtes-vous favorable ou opposé ?

En %



Détail des résultats

Par catégories sociodémographiques et professionnelles

En % TOTAL FAVORABLE	L'augmentation de 25% des indemnités légales de licenciement	La possibilité pour un employeur d'organiser un « référendum d'entreprise »	La fusion des institutions représentatives du personnel en une seule entité : le « comité social et économique »	La réduction à 12 mois (24 mois auparavant) du délai de saisine des prud'hommes par le salarié	La modification du périmètre d'appréciation des difficultés économiques d'une entreprise pour engager un plan social
Ensemble	81	70	65	52	52
SEXE DU REpondANT					
Homme	81	73	68	56	55
Femme	81	66	61	49	50
AGE DU REpondANT					
18-24 ans	78	68	59	53	48
25-34 ans	81	68	60	53	55
35-49 ans	79	65	62	46	49
50-64 ans	76	67	61	48	48
65 ans et plus	89	77	75	62	60
PROFESSION DU REpondANT					
Actifs	80	66	62	51	50
Artisan, commerçant (*)	78	70	77	53	46
CSP+	81	73	69	51	55
Cadre, profession intellectuelle sup.	77	76	78	50	55
Profession intermédiaire	83	71	63	52	55
CSP-	79	60	55	51	45
Employé	81	66	61	56	48
Ouvrier	77	52	47	43	42
Inactifs	83	73	67	54	56
Retraité	86	75	70	56	58
Autre Inactif	77	70	61	52	52
CATEGORIE D'AGGLOMERATION					
Communes rurales	81	67	60	49	46
Communes urbaines de province	81	68	66	51	52
De 2.000 à moins de 20.000 hab.	82	69	65	49	49
De 20.000 à moins de 100.000 hab.	84	66	66	41	53
100.000 hab. et plus	79	68	67	57	54
Agglomération parisienne	81	75	64	59	58
REGION DE RESIDENCE (UDAS)					
Région parisienne	80	75	63	59	58
Province	81	67	65	51	51
Nord-est	82	68	68	52	53
Nord-ouest	84	64	64	52	47
Sud-ouest	77	68	69	45	51
Sud-est	79	70	61	51	51

Détail des résultats

Par catégories sociodémographiques et professionnelles

En % TOTAL FAVORABLE	La primauté des accords d'entreprise sur les accords de branche dans un certain nombre de domaines	L'assouplissement de la réglementation du recours au CDD et à l'intérim par des accords de branche	La généralisation des contrats de projet, c'est-à-dire des CDI dont le motif de rupture est prévu dans le contrat	Le plafonnement à 20 mois d'ancienneté des indemnités prud'homales dues par l'employeur en cas de licenciement abusif
Ensemble	50	49	45	35
SEXE DU REpondANT				
Homme	55	51	48	39
Femme	44	49	42	33
AGE DU REpondANT				
18-24 ans	53	55	45	49
25-34 ans	47	46	41	36
35-49 ans	44	46	41	31
50-64 ans	44	45	41	29
65 ans et plus	61	59	57	40
PROFESSION DU REpondANT				
Actifs	47	48	42	33
Artisan, commerçant (*)	59	45	56	36
CSP+	51	50	47	34
Cadre, profession intellectuelle sup.	52	53	52	43
Profession intermédiaire	51	48	44	29
CSP-	42	46	36	32
Employé	45	51	45	34
Ouvrier	38	40	25	30
Inactifs	52	53	49	39
Retraité	53	56	52	35
Autre Inactif	51	47	43	44
CATEGORIE D'AGGLOMERATION				
Communes rurales	47	46	34	30
Communes urbaines de province	48	49	47	34
De 2.000 à moins de 20.000 hab.	47	48	38	27
De 20.000 à moins de 100.000 hab.	44	39	45	36
100.000 hab. et plus	51	55	53	37
Agglomération parisienne	54	56	52	47
REGION DE RESIDENCE (UDAS)				
Région parisienne	54	55	51	46
Province	48	48	43	33
Nord-est	53	53	46	40
Nord-ouest	52	50	46	33
Sud-ouest	50	49	37	32
Sud-est	40	42	42	27

Détail des résultats

Selon la préférence partisane et le vote à la présidentielle

En % TOTAL FAVORABLE	L'augmentation de 25% des indemnités légales de licenciement	La possibilité pour un employeur d'organiser un « référendum d'entreprise » dans les entreprises de moins de 20 salariés en l'absence d' élu du personnel	La fusion des institutions représentatives du personnel en une seule entité : le « comité social et économique »	La réduction à 12 mois (24 mois auparavant) du délai de saisine des prud'hommes par le salarié	La modification du périmètre d'appréciation des difficultés économiques d'une entreprise pour engager un plan social, passant de l'activité mondiale à l'activité nationale
Ensemble	81	70	65	52	52
PREFERENCE PARTISANE					
TOTAL GAUCHE	85	11	11	57	44
Gauche non socialiste	88	11	9	49	41
Parti Socialiste / PRG	80	12	14	68	48
TOTAL EN MARCHÉ / MODEM	90	38	35	85	73
La République en Marche !	89	39	35	89	77
MoDem (*)	96	32	35	70	51
TOTAL DROITE	84	33	21	84	67
Les Républicains	81	34	18	81	67
Front National	77	15	18	47	45
Sans préférence partisane	76	15	18	59	46
VOTE PRESIDENTIELLE 2017 (1ER TOUR)					
Jean-Luc MELENCHON	84	14	13	52	40
Benoît HAMON	81	7	14	57	38
Emmanuel MACRON	90	30	31	84	70
François FILLON	82	39	18	77	64
Marine LE PEN	76	17	24	54	41
Abstention, vote blanc ou nul	76	13	17	59	48
VOTE PRESIDENTIELLE 2017 (2ND TOUR)					
Emmanuel MACRON	86	27	23	77	63
Marine LE PEN	80	19	21	62	49
Abstention, vote blanc ou nul	77	15	16	53	40

* Résultats à interpréter avec prudence compte-tenu des effectifs de répondants

Détail des résultats

Selon la préférence partisane et le vote à la présidentielle

En % TOTAL FAVORABLE	La primauté des accords d'entreprise sur les accords de branche dans un certain nombre de domaines	L'assouplissement de la réglementation du recours au CDD et à l'intérim par des accords de branche	La généralisation des contrats de projet, c'est-à-dire des CDI dont le motif de rupture est prévu dans le contrat	Le plafonnement à 20 mois d'ancienneté des indemnités prud'homales dues par l'employeur en cas de licenciement abusif
Ensemble	50	49	45	35
PREFERENCE PARTISANE				
TOTAL GAUCHE	33	29	35	26
Gauche non socialiste	20	27	22	20
Parti Socialiste / PRG	51	33	53	36
TOTAL EN MARCHÉ / MODEM	76	80	70	53
La République en Marche !	82	81	75	58
MoDem (*)	50	75	48	28
TOTAL DROITE	69	67	62	49
Les Républicains	71	68	62	51
Front National	45	47	35	34
Sans préférence partisane	42	42	38	29
VOTE PRESIDENTIELLE 2017 (1ER TOUR)				
Jean-Luc MELENCHON	27	30	29	21
Benoît HAMON	44	31	39	25
Emmanuel MACRON	70	71	67	43
François FILLON	72	72	64	51
Marine LE PEN	41	48	37	34
Abstention, vote blanc ou nul	44	41	38	31
VOTE PRESIDENTIELLE 2017 (2ND TOUR)				
Emmanuel MACRON	59	60	56	40
Marine LE PEN	47	52	43	39
Abstention, vote blanc ou nul	39	35	34	26

* Résultats à interpréter avec prudence compte-tenu des effectifs de répondants

#Opinion en direct

CONTACT

Vincent THIBAULT – Chargé d'études senior
vincent.thibault@elabe.fr

—

14 place Marie-Jeanne Bassot
92300 Levallois / Fr
Tél. +33 (0)1 45 63 74 52
@elabe_fr
www.elabe.fr

—

ELABE

